

PARTIE N°2 : DOSSIER TECHNIQUE DU VÉHICULE

Les procédures RSV / VEI

RSV : réparations supérieures à la valeur

VEI : véhicule économiquement irréparable

1°) Introduction :

Le but de cette procédure est de lutter contre le trafic de cartes grises. La loi du 31 décembre 1993 sur les véhicules économiquement irréparables va modifier le processus de vente des épaves puisque l'article 27 précise que les assureurs, lorsque le coût d'un sinistre dépasse la valeur estimée du véhicule au moment de l'accident, doivent, dans un délai de 15 jours après la remise du rapport d'expertise, proposer à l'assuré une indemnisation de remplacement (en perte totale). En cas d'acceptation, l'assureur devient alors provisoirement propriétaire du véhicule. Il restituera la carte grise à la préfecture et le véhicule accidenté sera cédé à un acheteur professionnel pour destruction ou revente en pièces ou reconstruction.

Le titulaire de la carte grise dispose de 30 jours pour prendre une décision : soit il répare et règle la différence de valeur entre l'estimation du véhicule à la date de l'accident et le coût de la réparation, soit il abandonne son véhicule à l'assureur. En revanche, si le propriétaire refuse de céder son véhicule ou s'il ne répond pas au courrier, l'assureur informera la préfecture pour qu'elle s'oppose à tout transfert de carte grise. Le préfet préviendra de sa décision par lettre simple.

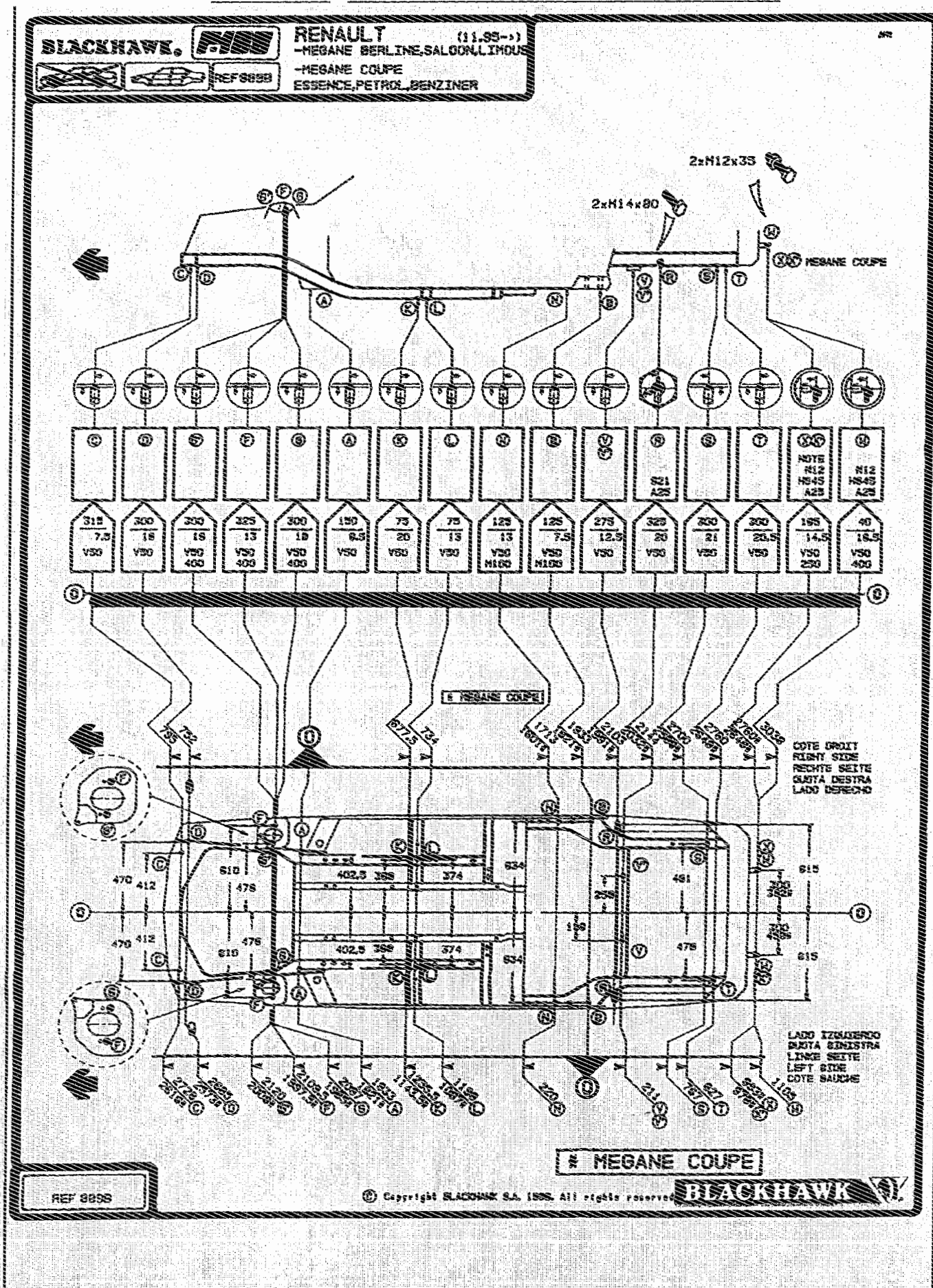
L'arrêté ministériel du 17 mars 1994, paru au journal officiel du 23 mars 1994, fixe à 2500 euros la valeur de la chose assurée, à partir de laquelle s'applique l'article L27.1 du Code de la route.

Les rapports d'expertise, mentionnés aux articles L27 et L27.1, doivent être établis par les seuls experts V.G.A.

2°) Procédure RSV

Champ d'application : ce texte s'applique à tous les véhicules immatriculés y compris les poids lourds et les deux roues. La procédure RSV ne peut s'appliquer que si elle est initialisée par une entreprise d'assurances.

PARTIE N°3 : PLAN DE SOUBASSEMENT DU VÉHICULE

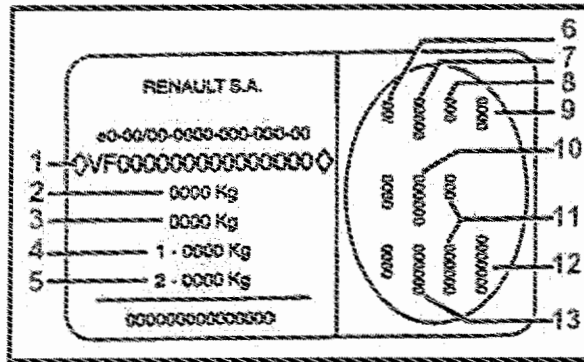


PARTIE N°4 : MODE OPÉRATEUR CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

Identifications intérieures



Plaque constructeur

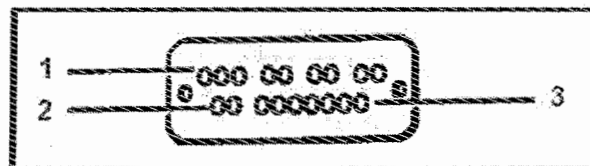
- 1 Type Mines du véhicule et numéro dans la série du type
- 2 MTMA (Masse Totale Maxi Autorisée de véhicule)
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque)
- 4 MTMA essieu avant

- 5 MTMA essieu arrière
- 6 Caractéristiques techniques du véhicule
- 7 Référence peinture
- 8 Niveau d'équipement
- 9 Type de véhicule
- 10 Code sellerie
- 11 Complément de définition équipement
- 12 Numéro de fabrication
- 13 Code habillage intérieur

- La plaque constructeur est placée sur le pied milieu droit sous la gâche de porte.

Plaque moteur ou étiquette moteur

- 1 Type du moteur
- 2 Indice du moteur
- 3 Numéro du moteur

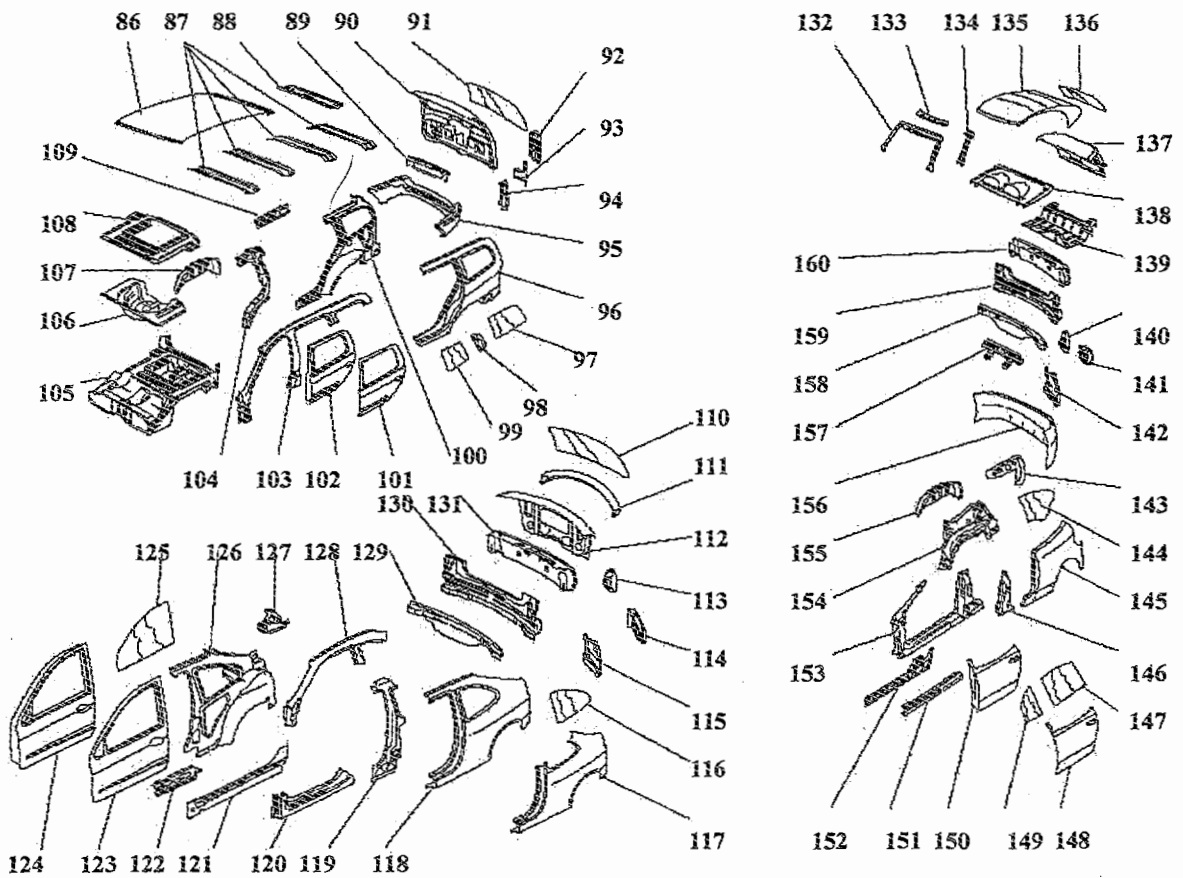
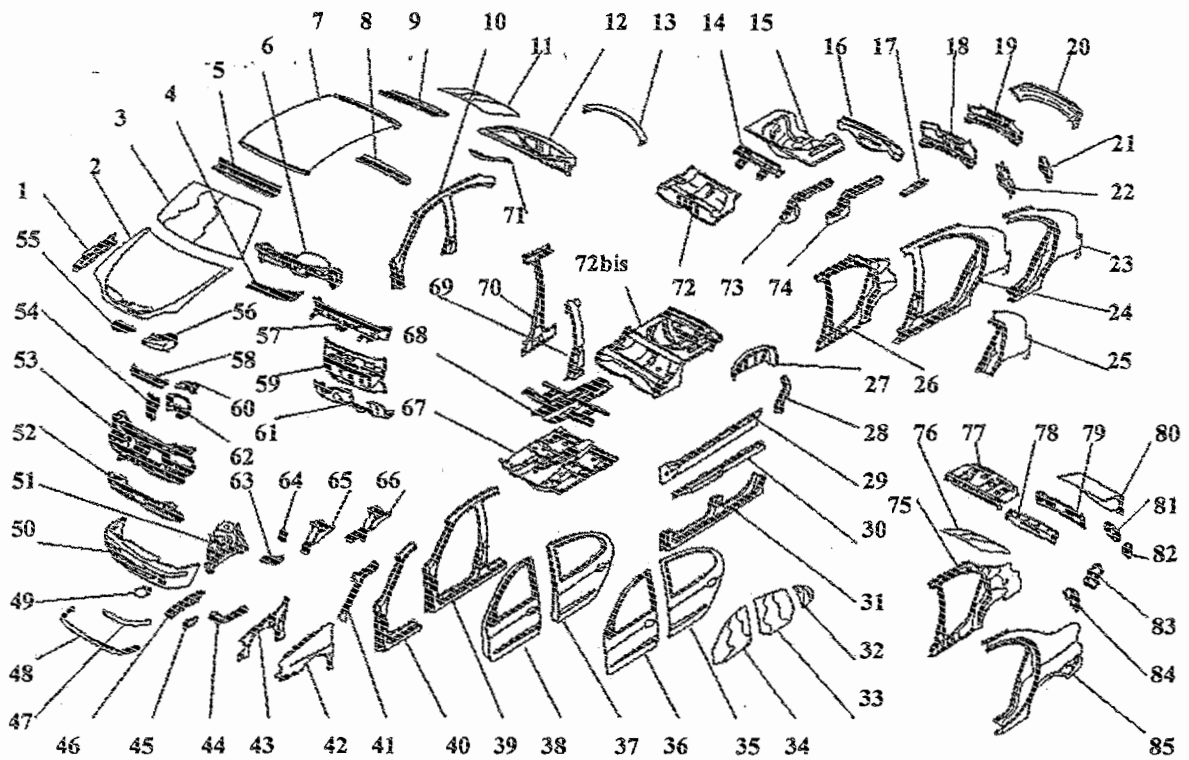


Composition de la carrosserie

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Renfort passage de roue AVD (1) - Capot AV (2) - Pare-brise (3) - Grille d'auvent (4) - Traverse AV de pavillon (5) - Planche de bord (6) - Pavillon (7) - Renfort de pavillon (8) - Traverse AR de pavillon (9) - Haut de caisse (10) - Glace de hayon AR (11) - Hayon AR (12) - Béquet AR (13) - Traverse sous siège AR (14) - Partie AR de plancher AR (15) - Traverse AR (16) - Embout longeron AR (17) - jupe AR assemblée (18) (19) - Bouclier AR (20) - Feu AR (21) - Tôle de feu AR (21) - Aile AR (23) - Partie AR côté de caisse (24) - Aile AR partielle (25) - Doublure aile AR (26) - Passage de roue AR (27) - Renfort aile AR (28) - Doublure bas de caisse (29) - Renfort bas de caisse (30) - Bas de caisse (31) - Glace fixe de porte AR (32) - Glace de porte AR (33) - Glace de porte AV (34) - Panneau de porte AR (35) - Panneau de porte AV (36) - Porte AR (37) - Porte AV (38) - Porte AV côté de caisse (39) | <ul style="list-style-type: none"> - Pied AV (40) - Montant de baie (41) - Aile AV (42) - Doublure d'aile AV (43) - Partie AR longeron AV (44) - Tôle de fermeture de longeron AV (45) - Partie AV longeron AV (46) - Bandeau de bouclier AV (47) - Bavolet AV (48) - Feu AV (49) - Bouclier AV (50) - ½ bloc AV pendulé (51) - Traverse inférieure AV (52) - Face AV (53) - Support de serrure (54) - Grille de calandre (55) - Bloc optique (56) - Traverse planche de bord (57) - Partie centrale de traverse supérieure AV (58) - Tablier (59) - Partie latérale de traverse supérieure AV (60) - Tôle de fermeture de cloison de chauffage (61) - Tôle de feu AV (62) - Traverse latérale AV (63) - Renfort passage de roue AV (64) - Passage de roue AV (65) - ½ bloc AV non pendulé (66) - Plancher AV (67) - Renfort de plancher (68) - Pied milieu (69) - Doublure pied milieu (70) - Gouttière (71) - Partie AV de plancher AR (72) - Plancher AR assemblé (72 bis) - Longeron AR (73) - Longeron AR assemblé (74) | <ul style="list-style-type: none"> Spécificités 4 portes - Doublure aile AR (75) - Lunette AR (76) - Tablette AR (77) - Traverse AR (78) - Jupe AR (79) - Malle AR (80) - Feux AR (81) (82) - Tôle de feu AR (83) - Allonge d'aile AR (84) - Aile AR (85) Spécificités Break - Pavillon (86) - Arceaux de pavillon (87) - Traverse AR pavillon (88) - Traverse AR (89) - Hayon AR (90) - Glace hayon AR (91) - Feu AR (92) - Renfort de traverse AR (93) - Tôle de feu AR (94) - Bouclier AR (95) - Aile AR (96) - Glace de custode (97) - Glace fixe de porte AR (98) - Glace de porte AR (99) - Doublure aile AR (100) - Panneau de porte AR (101) - Porte AR (102) - Haut de caisse (103) - Doublure pied AR (104) - Plancher AR assemblé (105) - Partie AR de plancher AR (106) - Passage de roue AR (107) - Réhausse de plancher AR (108) - Renfort supérieur (109) |
|---|--|--|

07-06 CAR RT

PARTIE N°4



07-06 CAR RT

Spécificités 3 portes

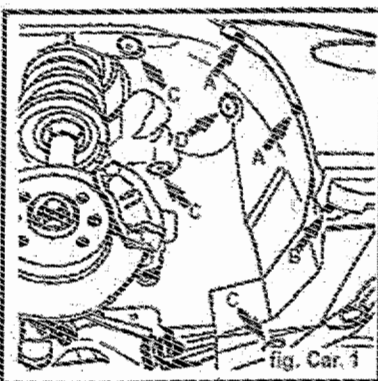
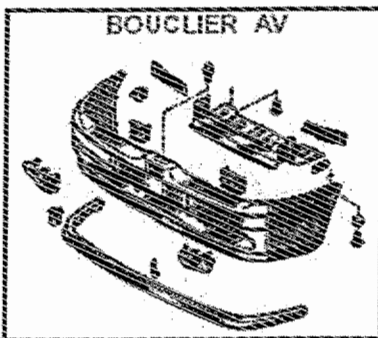
- Lunette AR (110)
- Béquet AR (111)
- Malle AR (112)
- Feux AR (113) (114)
- Tôle de feu AR (115)
- Glace de custode (116)
- Aile AR partielle (117)
- Aile AR (118)
- Doublure pied de porte (119)
- Bas de caisse (120)
- Doublure bas de caisse (121)
- Renfort bas de caisse (122)
- Panneau de porte (123)
- Porte (124)
- Glace de porte (125)
- Doublure aile AR (126)
- Gouttière d'aile AR (127)
- Haut de caisse (128)
- Traverse AR (129)

- Jupe AR (130)
 - Enjoliveur de coffre (131)
- Spécificités Cabriolet**
- Encadrement de pare-brise (132)
 - Traverse de baie (133)
 - Doublure montant de baie (134)
 - Capote (135)
 - Vitre AR (136)
 - Malle AR (137)
 - Couvre-capote (138)
 - Cloison de fond de coffre de capote (139)
 - Feux AR (140) (141)
 - Tôle de feu AR (142)
 - Doublure supérieure aile AR (143)
 - Glace de custode (144)
 - Aile AR (145)
 - Doublure de pied de porte (146)
 - Glace de porte (147)
 - Panneau de porte (148)
 - Glace fixe de porte (149)

- Porte (150)
- Bas de caisse (151)
- Doublure bas de caisse (152)
- Pied AV assemblé (153)
- Doublure aile AR (154)
- Passage de roue AR (155)
- Bouclier AR (156)
- Traverse sous sièges (157)
- Traverse AR (158)
- Jupe AR (159)
- Enjoliveur de coffre AR (160)

REPLACEMENT DES ÉLÉMENTS AMOVIBLES**Bouclier AV****DÉPOSE** (fig. Car. 1) :

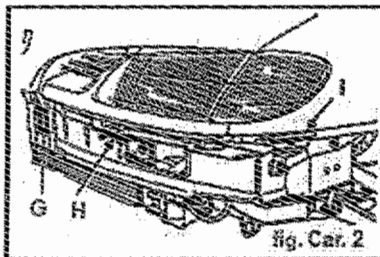
- déposer les deux vis de fixation supérieures latérales (A) (Etoile 20) et la vis de fixation inférieure latérale (B) (Etoile 20) de la partie AV du protecteur intérieur d'aile AV.
- déposer les trois agrafes de maintien (C).
- déposer le clip de maintien (D) et ôter la partie AV du protecteur d'aile droite et gauche.
- débrancher la batterie seulement en présence de phare anti-brouillard.
- débrancher le connecteur du faisceau anti-brouillard qui se trouve en partie AV



- du passage de roue AV gauche.
- déposer la vis de fixation supérieure latérale du bouclier (tête hexagonale de 10) (de chaque côté).
- déposer les deux vis de fixation du carénage moteur AV (tête hexagonale de 10).
- déposer la vis de fixation centrale (Etoile 40).
- dégager les deux centreurs latéraux de positionnement du bouclier par rapport à l'aile.
- déposer le bouclier en tirant vers l'avant.

REPOSE

- présenter le bouclier devant la traverse et mettre en place le centreur dans son logement (G), glisser les deux pattes (H) dans leurs pinces respectives (fig. Car. 2).
- faire reposer les parties supérieures latérales du bouclier sur les cales (1) et mettre en place les centreurs latéraux.

**Aile AV****DÉPOSER-REPOSER**

Déposer :

- la grille d'auvent
- le phare
- le bouclier
- le pare-boue
- le répéteur de clignotant

Éclipser le cache plastique (1) du côté gauche (fig. Car. 4).

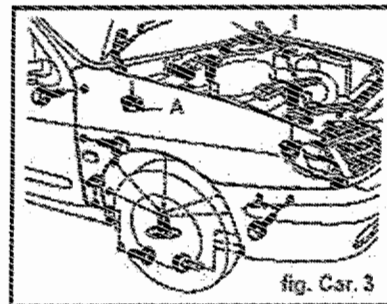


fig. Car. 3

Desserrer l'écrou (A) du compas de capot. Déposer l'agrafe de fixation de la barre de calandre.

Nota : Lors de la repose, refaire l'étanchéité (mastic étanchéité éléments amovibles) entre les pattes de fixation de l'aile et le pied AV.**Capot AV****DÉPOSER-REPOSER**

- ouvrir le capot
- mettre la béquille
- débrancher le tuyau lave-glace
- déposer les deux vis de fixation droite et gauche (opération devant être effectuée par deux personnes) (fig. Car. 4)

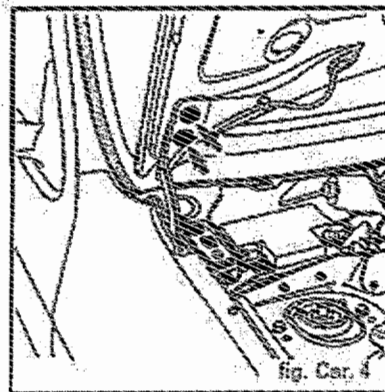
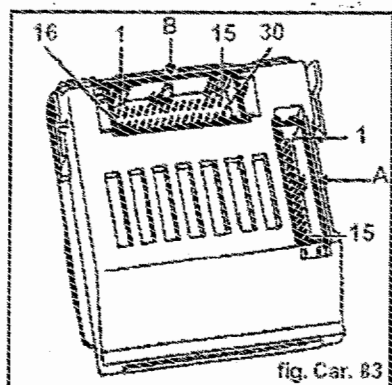


fig. Car. 4

PARTIE N°4

Calculateur

- Le calculateur de climatisation est situé côté passager, sous planche de bord, derrière le vide-poches. (fig. Car. 83)
- Il n'y a pas de difficulté particulière pour la dépose.



Connecteur 15 voies (A)

Voie	Désignation
1	Non utilisée
2	Information fonctionnement CA
3	Recyclage on/off
4	Masse calculateur CA
5	+ 12 V accessoires (fusible chauffage)
6	+ 12 V APC (fusible COA)
7	Témoin fonctionnement CA
8	Non utilisée
9	+ feux de position

Voie	Désignation
10	Non utilisée
11	Non utilisée
12	Non utilisée
13	Non utilisée
14	Non utilisée
15	Non utilisée

Connecteur 30 voies (B)

Voie	Désignation
1	+ 12 V APC (fusible COA)
2	Commande embrayage compresseur
3	Information diagnostic L
4	Information vitesse GMV
5	Non utilisée
6	Information diagnostic K
7	Non utilisée
8	Non utilisée
9	Non utilisée
10	Non utilisée
11	Non utilisée
12	Non utilisée
13	Non utilisée
14	Non utilisée
15	Non utilisée
16	+ 12 V APC (fusible COA)
17	Commande embrayage compresseur

Voie	Désignation
18	Information coupure CA/injection
19	Information coupure CA/TA
20	Information AC-CYCLE
21	Non utilisée
22	Non utilisée
23	Non utilisée
24	Non utilisée
25	Non utilisée
26	+ Commande recyclage
27	- Commande recyclage
28	Non utilisée
29	Non utilisée
30	Non utilisée

Nota : Les voies 12 et 29 ne sont pas utilisées. Toutefois, les branchements sont présents pour le montage d'une sonde de température d'évaporation, dans le cas où, lors du fonctionnement de la climatisation, une température trop basse de l'évaporation serait décelée.

GÉNÉRALITÉS

- Huile pour compresseur DELPHI HARRISON V5 : PLANETEF PAG 488 : 220 cm³ + ou - 15 (à commander chez ELF)
- Fluide réfrigérant : R134a : 750g + ou - 30
- Compresseur : DELPHI HARRISON V5

REPLACEMENT DES ÉLÉMENTS SOUDÉS

Généralités

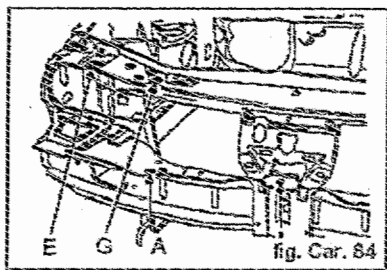
LÉGENDES DES VIGNETTES

- Voir page ci-après

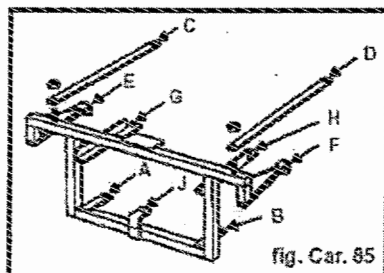
OUTILLAGES SPÉCIFIQUES

Gabarit de face AV

- Les points (A), (B), (C) et (D) sont les références de positionnement du gabarit sur le véhicule (fig. Car.84 et 85).



Avant la mise en place, il est nécessaire de s'assurer lors du diagnostic, que ces points soient corrects.



-Les points (E), (F), (G) (H) et (J) servent, en premier lieu, à la fixation et au positionnement des éléments remplacés.

- Mais lorsqu'un des points (A) ou (B) ne peut plus servir de référence, parce qu'il a été affecté par le choc, ce sont les points de positionnement du côté opposé au choc qui remplissent cette fonction.

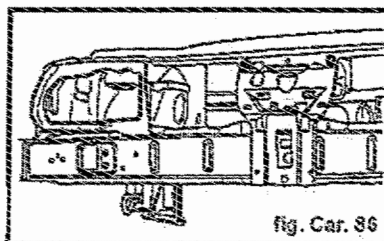
Remplacement traverse extrême AV

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision AV. Elle nécessite le remplacement du support de serrure.

- L'utilisation du banc de réparation n'est pas indispensable, sous réserve que les longerons n'aient pas été affectés par le choc.

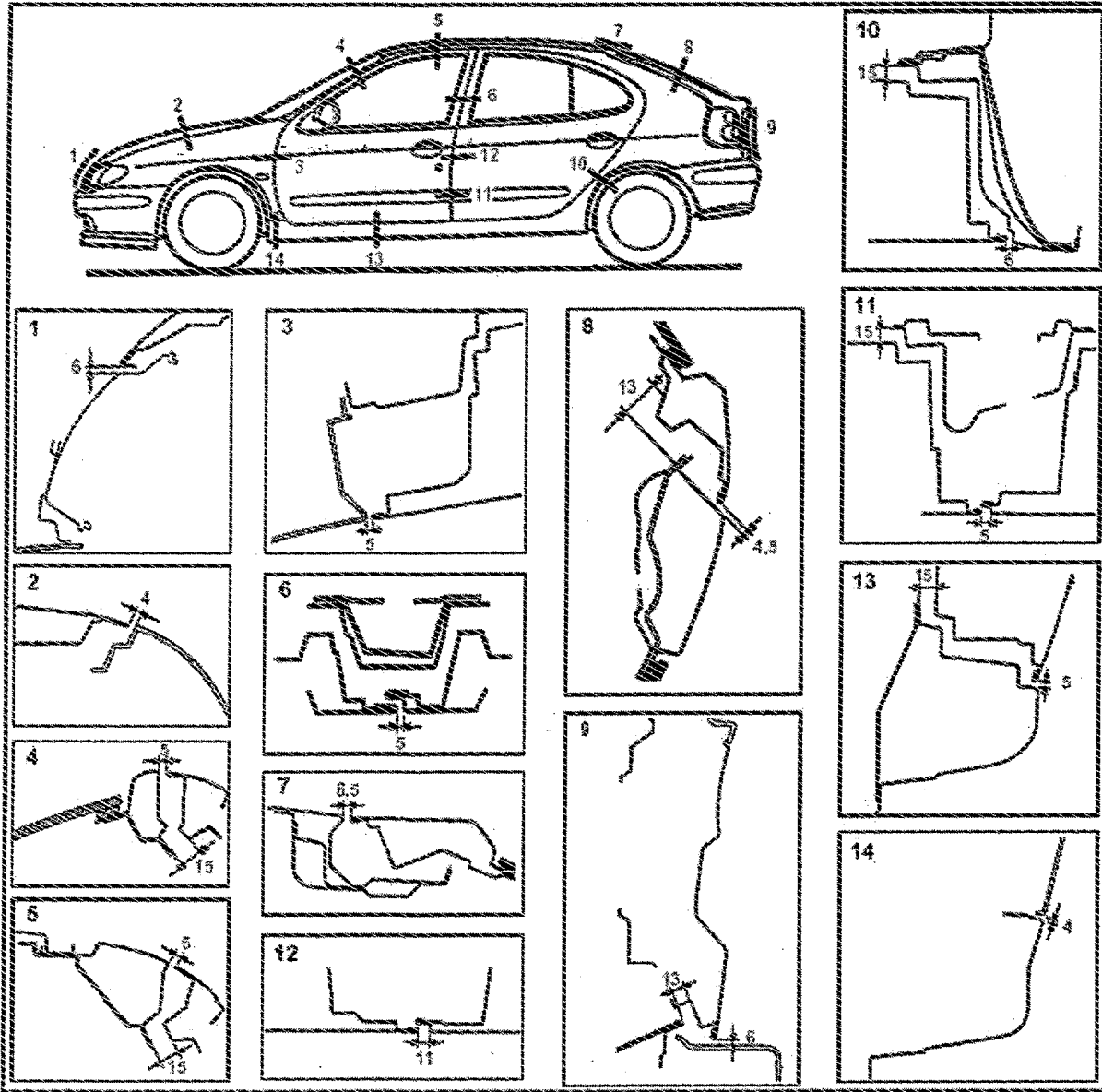
- Liaison avec fermeture de longeron
 - Épaisseur des tôles concernées (mm)
 - traverse extrême AV (renfort)1
 - fermeture de longeron AV1
 - renfort de traverse1,5
- Dégrafage
- Deux points électriques sur épaisseur 1 + 1,50 mm par côté.

Soudure (fig. Car. 86)

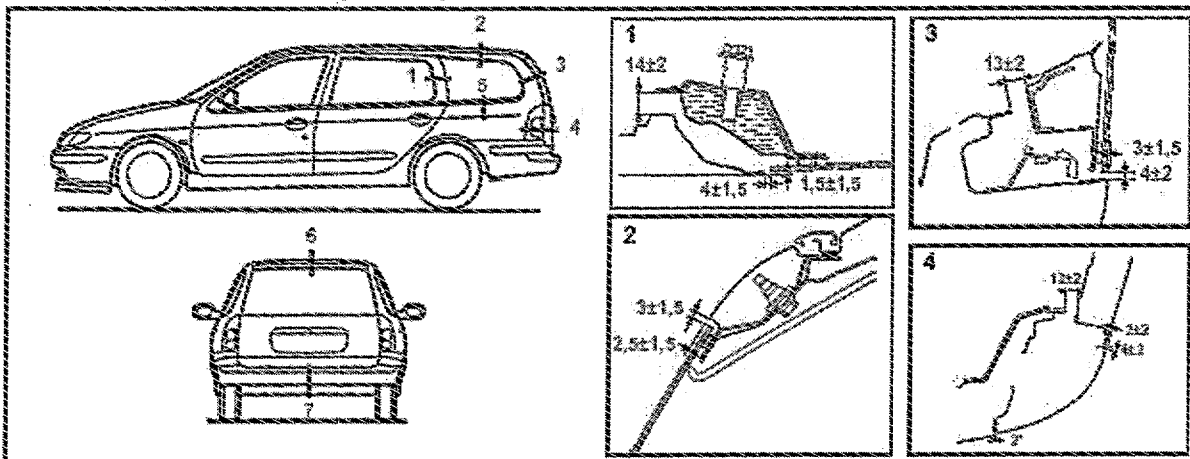


PARTIE N°4

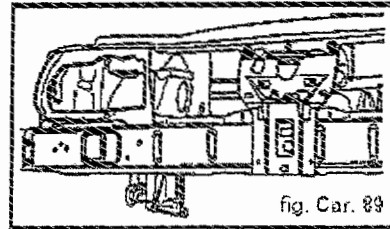
Jeux des ouvertures (Berline 5 portes)



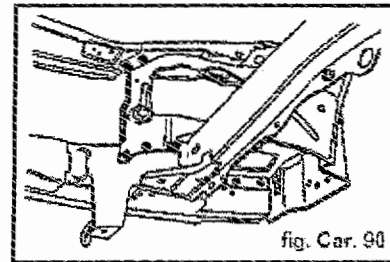
Jeux des ouvertures (Break)



Lieu des opérations	Types d'outillage et ordre des opérations	Lieu des opérations	Types d'outillage et ordre des opérations
DECOUPAGE - DÉGRAFAJE → ou → scié → → buriner → → → → fraiser → dégraser → nettoyer → → → → meuler → dégraser → nettoyer → → fraiser → → → → disquer → dégraser → nettoyer → → meuler → → → débraser → disquer SOUDEURE → → pointeuse électrique → → point de chalnette → → disquer → → glacis d'étain		SOUDEURE (suite) → → bouchonner → → torçon d'ancrage REDRESSAGE → → tige dou PROTECTION DES SERTIS → → cordon de mastic en cartouche → → → cordon et pulvérisation de mastic PROTECTION ANTI-GRAVILLONS → → pulvérisation de mastic PROTECTION DES CORPS CREUX → → injection avec buse soudée PEINTURE DES ZONES STYLISÉES → → bombe aérosol	

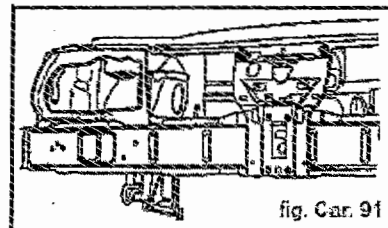


- tôle porte phare1
- Dégrafage**
- Cinq points électriques sur épaisseur 1 mm par côté
- soudure** (fig. Car. 90)
- Liaison avec support de serrure
- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
- fermeture de traverse extrême AV 1,2
- Support de serrure1
- traverse extrême1,5



- Dégrafage**
- Cette opération n'est pas à effectuer car les deux pièces sont déposées simultanément.

Soudure (fig. Car. 91)



Remplacement façade AV

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision AV
- L'utilisation du banc de réparation n'est pas indispensable, sous réserve que les longerons n'aient pas été affectés par le choc.
- Pièce assemblée avec :
- traverse inférieure complète
- tôle porte-phare
- support de serrure
- traverse supérieure complète
- Liaison avec fermeture de longeron**
- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
- façade AV1
- fermeture de longeron1
- Renfort de traverse1,5
- Dégrafage**
- Deux points électriques sur épaisseur 1 + 1,50 mm par côté.

Nota : Ces points sont en trois épaisseurs.

- Liaison avec longeron AV partie AV
- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
- traverse extrême AV1
- longeron AV partie AV1,5
- renfort de longeron AV1,5
- équerre de longeron AV1,5

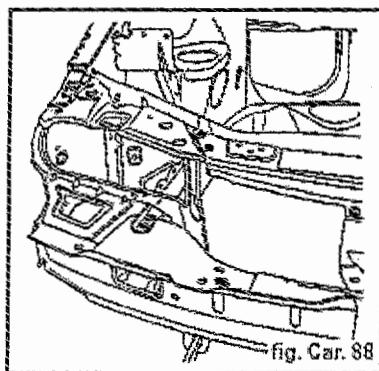
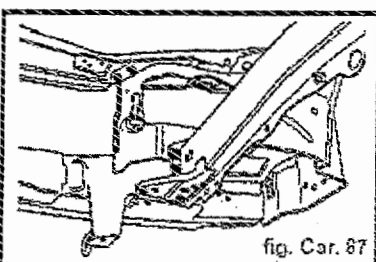
Dégrafage

- Deux points électriques sur épaisseur 1,5 x 2mm.
- Cinq points électriques sur épaisseur 1,5 mm

Le tout par côté

Soudure (fig. Car. 87 et 88)

Nota : Points électriques sur trois épaisseurs. Bouchonnages sur une épaisseur.



- Liaison avec côté d'auvent (doublure de pied)
- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
- fermeture de traverse1,2
- côté d'auvent (doublure de pied)1
- Dégrafage**
- Deux points électriques sur épaisseur 1,2 mm par côté

Soudure (fig. Car. 89)

Soudure (fig. Car. 86)

- Liaison avec longeron AV, partie AV
- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
 - façade AV1
 - longeron AV, partie AV1
 - renfort de longeron AV1,5
 - équerre de longeron AV1,5

Dégrafrage

- Deux points électriques sur épaisseur 1,5 x 2mm
- Cinq points électriques sur épaisseur 1,5 mm

- Le tout par côté

Soudure (fig. Car. 87 et 88)

Nota : Points électriques sur trois épaisseurs. Bouchonnages sur une épaisseur.

- Liaison avec côté d'auvent (doublure de pied)

- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
 - façade AV1
 - côté d'auvent (doublure de pied)1
 - fermeture de traverse AV1,2
 - traverse latérale supérieure1,5

Dégrafrage

- 9 points électriques sur épaisseur 1 mm

Soudure (fig. Car. 92)

Nota : les points avec la traverse supérieure sont en trois épaisseurs

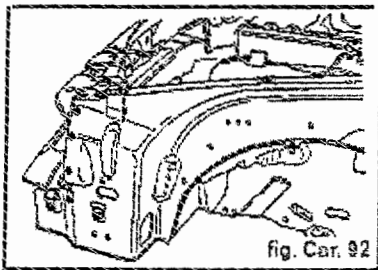


fig. Car. 92

Remplacement tôle porte-phare AV

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision AV

- Liaison avec côté d'auvent
- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
 - tôle porte-phare1
 - côté d'auvent1,2

Dégrafrage

- Six points électriques sur épaisseur 1 mm

Soudure (fig. Car. 93)

Nota : En (A) un point en trois épaisseurs

- Liaison avec traverse supérieure latérale AV

- Epaisseur des tôles concernées (mm)
 - renfort de tôle porte-phare1
 - traverse supérieure latérale AV1,5

Dégrafrage

- 7 points électriques sur épaisseur 1mm

Soudure (fig. Car. 94)

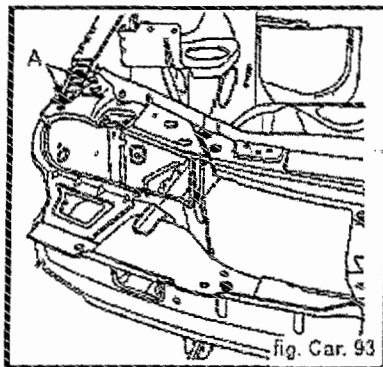


fig. Car. 93

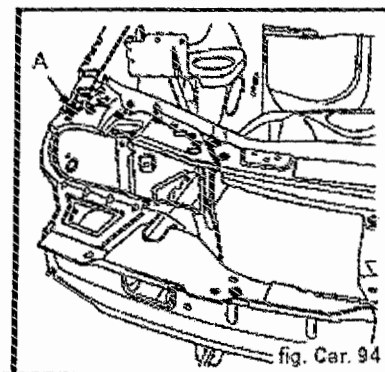


fig. Car. 94

Nota : En (A), un point en trois épaisseurs.

- Liaison avec traverse inférieure extrême AV

- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
 - renfort de tôle porte-phare1
 - traverse inférieure extrême AV1

Dégrafrage

- 5 points électriques sur épaisseur 1 mm

Soudure (fig. Car. 90)

Remplacement traverse supérieure latérale AV

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement :

- d'une tôle porte-phare
- d'une traverse supérieure extrême AV

Liaison avec le côté d'auvent

- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
 - traverse supérieure latérale AV ...1,5
 - côté d'auvent1,2

Dégrafrage

- 2 points électriques sur épaisseur 1,5mm

Soudure (fig. Car. 93)

- Liaison avec renfort de tôle porte-phare

- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
 - traverse supérieure latérale AV ...1,5
 - renfort tôle porte-phare1,2

Dégrafrage

- 7 points électriques sur épaisseur 1mm

Soudure (fig. Car. 94)

Nota : En (A) un point en trois épaisseurs.

Remplacement passage de roue AV

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du côté d'auvent.

- L'opération nécessite l'utilisation d'un banc de réparation

- pièce assemblée avec :
 - coupelle d'amortisseur
 - allonge de passage de roue

Liaison avec longeron AV partie AV (côté gauche)

- Epaisseur des tôles concernées (mm)
 - passage de roue AV1
 - fermeture de longeron AV1
 - longeron AV partie AV1,5

Dégrafrage

- 19 points électriques sur épaisseur 1 mm
- 2 cordons MAG de 20 mm

Soudure (fig. Car. 95)

Nota : En (A), points en trois épaisseurs

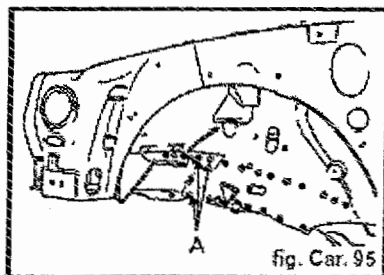


fig. Car. 95

- Liaison avec longeron AV partie AR

- Epaisseur des tôles concernées (mm)
 - passage de roue AV1
 - longeron AV partie AR2,5
 - longeron AV partie AV1,5

Dégrafrage

- 3 points électriques sur épaisseur 1 mm
- 2 cordons MAG de 20 mm

Soudure (fig. Car. 96)

Nota : Points en trois épaisseurs

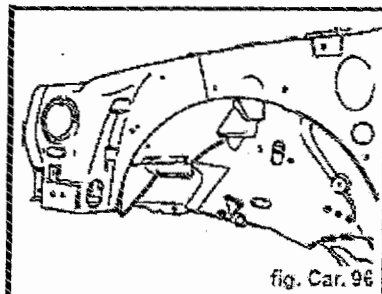


fig. Car. 96

- Liaison avec longeron AV partie AV (côté droit)

- Epaisseur des tôles concernées (mm)
 - passage de roue AV1
 - fermeture de longeron AV partie AV.1
 - longeron AV partie AV1,5

Dégrafrage

- 7 points électriques sur épaisseur 1 mm
- 2 cordons MAG de 20 mm

Soudure (fig. Car. 97)

Nota : En (A) points en trois épaisseurs.

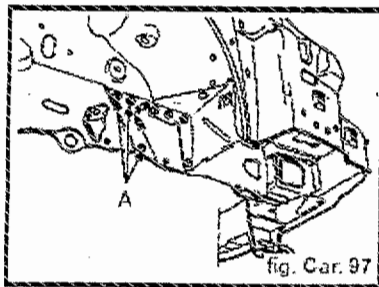


fig. Car. 97

- Liaison avec tablier
- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
- passage de roue1
- tablier0,7

Dégrafage

- 6 points électriques sur épaisseur 1 mm

Soudure (fig. Car. 98)

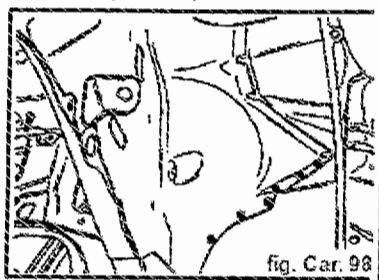


fig. Car. 98

- Liaison avec cloison de chauffage
- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
- passage de roue1
- cloison de chauffage0,7
- coupelle d'amortisseur2,5

Dégrafage

- 5 points électriques sur épaisseur 2,5 mm
- 7 points électriques sr épaisseur 2,5 mm

Soudure (fig. Car. 99 et 100)

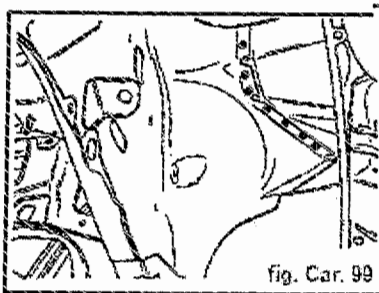


fig. Car. 99

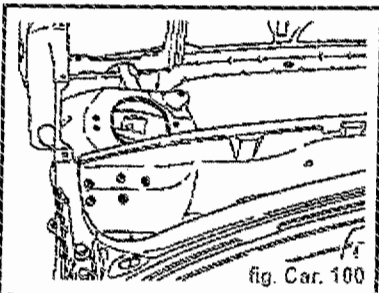


fig. Car. 100

Remplacement longeron AV partiel AV

- Le remplacement de cette pièce peut être effectuée de deux façons :
- A : longeron AV partie AV complète
- B : longeron AV partie AV partielle
- Dans les deux cas, ce sont des opérations complémentaires au remplacement de la fermeture de longeron.
- Elles seront à effectuer sur banc de réparation.
- Le remplacement de cette pièce nécessite de remplacer également la fermeture de longeron qui sera à commander séparément.

Liaison avec longeron AV partie AR

- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
- longeron AV partie AV1,5
- longeron AV partie AR2,5
- passage de roue1

Dégrafage

- 8 points électriques sur épaisseur 1,5 mm
- 5 points électriques sur épaisseur 1,5 mm

Soudure (fig. Car. 101 et 102)

Nota : Points sur trois épaisseurs.

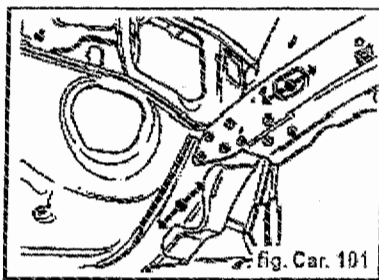


fig. Car. 101

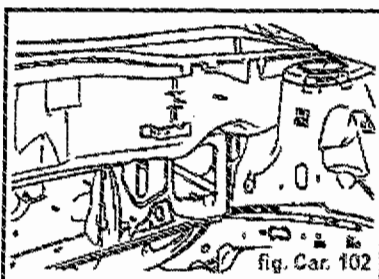


fig. Car. 102

- Liaison avec passage de roue AV
- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
- longeron AV partie AV1,5
- fermeture de longeron AV2,5
- passage de roue1

Dégrafage

- 19 points électriques sur épaisseur 1,5 mm
- 2 cordons MAG de 20 mm
- 5 points électriques sur épaisseur 1,5 mm

Soudure (fig. Car. 95)

Nota : En (A), points sur trois épaisseurs

Liaison avec coupe partielle

- Epaisseur des tôles concernées (mm)

- longeron1,5

Dégrafage

- 200 mm sur épaisseur 1,5 mm

Soudure (fig. Car. 103)

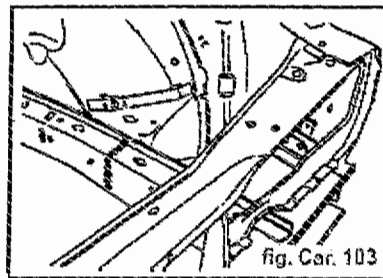


fig. Car. 103

Remplacement demi-bloc AV

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement :

- d'une façade AV
- d'un côté d'auvent
- Elle doit être effectuée sur banc de réparation
- Pièce assemblée comprenant :
- longeron complet avec fermeture et reforts,
- passage de roue assemblé avec coupelle et allonge,
- support moteur (avec ou sans suivant version) pour côté droit.

Liaison avec longeron AV partie AR

- Epaisseur des tôles concernées (mm) :
- longeron AV partie AV1,5
- longeron AV partie AR2,5
- passage de roue1

Dégrafage

- 8 points électriques sur épaisseur 1,5 mm
- 5 points électriques sur épaisseur 1,5 mm

Soudure (fig. Car. 101 et 102)

Nota : Points sur trois épaisseurs.

Liaison avec cloison de chauffage.

- Epaisseur des tôles concernées (mm)
- coupelle d'amortisseur2,5
- cloison de chauffage0,7
- passage de roue1

Dégrafage

- 5 points électriques sur épaisseur 2,5 mm
- 7 points électriques sur épaisseur 1 mm

Soudure (fig. Car. 99 et 100)

Liaison avec tablier

- Epaisseur des tôles concernées (mm)
- passage de roue1
- tablier0,7

Dégrafage

- 6 points électriques sur épaisseur 1 mm

Soudure (fig. CAR. 98)